



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nécessaire marketing territorial de l'État

Question écrite n° 17893

Texte de la question

M. Rémy Rebeyrotte interroge M. le Premier ministre sur le *marketing* territorial de l'État. Le député avait attiré son attention sur la nécessaire communication numérique et physique des services de l'État en département. Il s'étonne de faire le constat que, depuis des années, les politiques de l'État sont souvent, sur le terrain, peu mises en valeur, peu expliquées et souvent peu connues. Le travail des agents de l'État, leur mobilisation et leur créativité sont de ce fait peu mis en valeur. De la même manière, les interventions de l'État sont souvent mal identifiées : la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) sont-elles des politiques de l'État en soutien aux projets des collectivités ? Le Fonds pour le développement de la vie associative est-il un fonds d'État ? Les emplois aidés et leurs différents intitulés sont-ils des soutiens de l'État à l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, dans les associations ou les collectivités ? L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est-elle une émanation de l'État ? Pour ne citer que quelques exemples qui font que l'État s'efface aux yeux des publics concernés ou des acteurs intermédiaires. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement peut veiller à ce que les politiques d'État soient clairement identifiées et portées en tant que telles auprès des partenaires de terrain. Un fonds pourrait s'intituler « fonds d'État », un soutien « soutien national », etc. Cela serait le *minimum minimorum* à faire pour que ces actions soient perçues comme émanant de l'État. Il souhaiterait donc connaître ses intentions sur ce sujet.

Texte de la réponse

La communication numérique et physique entourant l'action des services de l'Etat sur nos territoires est effectivement perfectible. Alors que le Président de la République s'est engagé à remettre des forces sur le terrain - au plus près des attentes de nos concitoyens - il est important que le travail réalisé par les agents publics soit mieux connu et mieux valorisé. Partant de ce constat, la direction interministérielle à la transformation publique (DITP) et le Service d'information du Gouvernement (SIG) ont été récemment missionnés afin d'améliorer le pilotage interne et les canaux de transmission destinés à mieux faire connaître l'action de l'Etat territorial. Dans le cadre de ce travail, une identification et une désignation plus claires des actions qui relèvent de l'Etat et donnent lieu à un soutien national constituent une piste intéressante.

Données clés

Auteur : [M. Rémy Rebeyrotte](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17893

Rubrique : État

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Premier ministre](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2019](#), page 2494

Réponse publiée au JO le : [4 juin 2019](#), page 5116